

Benoit XV et les écoles bilingues

Le 7 juin dernier, en la fête du Sacré-Coeur de Jésus, Sa Sainteté Benoît XV adressait à l'épiscopat de notre pays une lettre au sujet des écoles bilingues, séparées, de l'Ontario. Par suite des vicissitudes de ce temps de guerre, le document pontifical n'arrivait au Canada que le 13 octobre 1918, à midi.

Ce n'est pas la première fois que le Souverain Pontife est appelé à traiter un tel sujet. Déjà, le 8 septembre 1916, dans sa lettre "Commissio divinitus", le Pape avait reconnu "que les Franco-Canadiens ont le droit de réclamer l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par leurs enfants". Il avait, de plus, "exhorté les Evêques à se réunir et à considérer avec soin les droits et l'emploi des langues anglaise et française, dans les écoles catholiques, et à statuer ce qu'ils croiraient juste et opportun.

Pour obéir à cette direction pontificale, les Evêques de l'Ontario se réunirent, une première fois, à Ottawa, le 24 janvier 1917, et demandèrent "aux fidèles de garder la paix en ne prenant aucune initiative qui pourrait la troubler".